

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La crise politique d'Allemagne : ses causes principales. — Le Reich en rébellion ouverte contre le Traité de Versailles. — Les pangermanistes préparent, pour leur pays, de nouvelles catastrophes. — La France est « le modèle d'une démocratie paisible et ordonnée ». — En Espagne : Les difficultés du directeur militaire.

Depuis plusieurs jours, il apparaissait manifestement qu'une crise grave menaçait le gouvernement Stresemann. La crise a fini par éclater et le chancelier a dû donner sa démission. Pour comprendre les dissensions présentes, il faut se souvenir dans quelles conditions Stresemann constitua son ministère : sa grande idée était d'effectuer la coalition des partis bourgeois et socialistes. Stresemann était parvenu à ce résultat et nous avons nagé quelque temps dans cette habileté réalisant un véritable tour de force.

Mais, pour que se maintint la coalition social-bourgeoise, il n'eût pas fallu que des événements des plus graves se produisissent. Or, nul ne pouvait empêcher la capitulation du Reich et prévenir les répercussions intérieures de cette capitulation. En fait, le désaccord entre les partis bourgeois et les social-démocrates ne portait pas sur moins de quatre questions :

- 1^o la réforme monétaire ;
- 2^o l'attitude à adopter vis-à-vis de la France ;
- 3^o les événements de Bavière ;
- 4^o l'augmentation de la production et de la durée du travail.

Quelques temps, le chancelier, put, grâce à sa souplesse, établir un compromis entre les ministres bourgeois et les ministres socialistes. Mais, finalement, ces derniers s'enfermèrent dans leur intransigence, en particulier en regard aux affaires de Bavière ; ils demandaient le remplacement du dictateur monarchiste von Kahr.

D'ailleurs, alors même que se fussent dissipées les difficultés relatives à la Bavière, le cabinet serait resté divisé sur la politique étrangère et sur les problèmes économiques. Les groupes bourgeois se refusaient à faire des concessions à la France, tandis que les social-démocrates étaient prêts à de nouvelles négociations.

Enfin, les démocrates et les populistes étaient hostiles à la politique du ministre des finances, dont ils proclamaient ouvertement l'échec. Ils demandent, de plus, une augmentation de la production et la suppression de la journée de huit heures, ce qui est contraire au programme des socialistes.

Quoi qu'il en soit, et quel que soit le dénouement de la crise, il semble bien que la grande coalition ait définitivement vécu. Des lors, dans quel sens va évoluer la situation politique du Reich ? Aucun doute, n'est permis. A Berlin, Stresemann va succéder à Stresemann libéré des socialistes. A Munich, il se confirme que le pangermaniste von Kahr a supplanté M. de Knilling.

Autrement dit, quel que soit l'antagonisme de tempérament qui sépare la Bavière et la Prusse, les deux pays marchent ensemble pour atteindre ce but : l'inexécution du traité de Versailles.

Et si la Bavière paraît entrer en lutte avec la Prusse, c'est uniquement pour imposer silence aux partisans de gauche et restaurer l'absolutisme de l'Empire. Il semble bien, aujourd'hui, qu'un progrès ait été réalisé dans ce sens et que la rébellion contre le Traité de Versailles risque de devenir maintenant ouverte.

Tel est du moins l'avis de notre confrère A. Gauvain, des Débats, qui écrit : « Les Allemands se vantent de démentir le traité de Versailles. Ils ont commencé par réclamer des moratoires et des Commissions d'experts ; maintenant le Reich avec les ressources détournées de la caisse des réparations. Puis ils ont essayé de nous brouiller avec nos alliés. Ensuite ils

ont inauguré, sous le nom de résistance passive, la rébellion dissimulée contre le traité de Versailles. Aujourd'hui la rébellion est ouverte. Si le peuple allemand la laisse se développer, il s'engouffrera dans de nouvelles catastrophes. »

De fait, le peuple allemand n'a rien à gagner à s'engager dans la voie de la rébellion ouverte contre le traité de Versailles ni contre la France.

Il peut, dès maintenant, juger ce que lui coûte la résistance passive. Le bilan n'est pas tel qu'il puisse l'inciter à tenter l'essai, sur un autre terrain.

La bataille, si l'Allemagne prétend l'engager, est perdue d'avance. Sur ce point, nous pouvons avoir une confiance complète.

Hier, la tâche de vaincre était autrement malaisée, dans la Ruhr, quand il fallut, tout en évitant les vexations pour les populations, abattre l'opposition germanique dissimulée. Il faut qu'un souffle de folie traverse l'esprit des pangermanistes pour qu'ils n'hésitent pas à songer encore et toujours à la lutte.

On verra, alors, ils pratiquent la politique du pire !... Mais, de toutes les façons, l'échec le plus complet est au terme de la rébellion, si toutefois elle se produit.

Parlant, l'autre dimanche, de cette agitation frémissante de l'Allemagne, M. Poincaré faisait les déclarations suivantes : « On nous fait dire de toutes parts que si nous n'arrivons pas à une très prochaine entente, il s'ensuivra des catastrophes ; l'Allemagne deviendra la proie, soit du nationalisme, soit d'une révolution bolcheviste ; elle sera transformée en foyer d'anarchie, et un foyer d'anarchie au centre de l'Europe serait, ajouté-t-on, un grave danger pour le voisinage. On connaît bien mal la France si on la croit capable de se laisser terroriser par ces sombres perspectives. A supposer que l'Allemagne fût menacée de périls cataclysmes, nous n'aurions nullement à en redouter pour nous-mêmes le contre-coup. Notre pays est heureusement à l'abri de toutes tentatives de dictature militariste ou communiste. Il est, sur un continent agité, le modèle d'une démocratie paisible et ordonnée ; il est fermement attaché aux institutions républicaines et aux libertés parlementaires ; la terre tremblerait partout autour de lui qu'il ne vacillerait pas. Des paysans qui ont le goût du travail et l'amour de leur sol, des ouvriers qui, si justement épris qu'ils soient des progrès sociaux, ont le sens aigu des réalités ; une bourgeoisie qui a ses racines dans le peuple et qui y puise ses forces vives, une unité nationale consacrée par les siècles, ce sont des garanties décisives de bon sens et de raison. Nous sommes immunisés contre la contagion. »

Un tel langage nous est garant qu'en 1923 on ne retombera pas dans la faute de 1918 ; alors, par crainte des répercussions de la révolution on épargna au Reich une capitulation complète ; or, c'est ce qui lui permit de s'insurger cinq années contre les Alliés et les Traités.

Aujourd'hui c'est la capitulation totale qu'il faut exiger et que M. Poincaré entend exiger. Par ailleurs, le Président du Conseil, proclamait l'impossibilité pour notre pays d'une « contagion » tant monarchique que révolutionnaire.

Nous pouvons donc attendre dans le calme et la confiance que le Reich se résigne à l'inévitable.

La facilité avec laquelle il s'était emparé de la direction des affaires publiques a pu faire illusion dès l'abord au général Primo de Rivera. Mais, aujourd'hui, les difficultés surgissent tour à tour sous les pas du dictateur.

Finira-t-il par en triompher ? Elles sont rudes, Montrons-le par un exemple d'ordre économique-social. Parmi ceux qui, des premiers, approuvèrent la tentative du pronuntiamiento figurent les industriels de Barcelone et de la Catalogne.

Or, voici quelques jours, la Chambre officielle de l'industrie, fit tenir au dictateur le cahier de ses réclamations. En voici le résumé : 1^o rétablissement d'une barrière douanière permettant d'éviter la concurrence étrangère ;

- 2^o réglementation des Syndicats professionnels ouvriers et patronaux ;
- 3^o application de la loi de protection à l'industrie ;
- 4^o adjudication de toutes les fournitures de l'armée d'Afrique à l'industrie nationale ;
- 5^o création de syndicats de producteurs ;
- 6^o facilités pour l'exportation : primes, crédits à longs termes, remboursement des frais de douanes, etc. ;
- 7^o dénonciation des traités de commerce conclus avec la France, la Suisse et l'Italie ;
- 8^o syndicalisation forcée par catégorie de producteurs.

Il est manifeste que le dictateur ne pourra guère souscrire à toutes ces exigences et que se dissiperont bien des sympathies qu'avait suscitées son geste, dont les industriels de Catalogne attendaient la prospérité.

A défaut des patrons, les ouvriers, du moins, obtiendront-ils des satisfactions ? Par son fameux manifeste, le dictateur a froissé leur amour-propre : ne déclare-t-il pas insuffisant le rendement de la main-d'œuvre et ne voit-il pas, dans cette insuffisance, la cause primordiale de la cherté de la vie !

Il est possible, peut-être, que l'ouvrier espagnol produise moins que l'ouvrier d'autres pays ; était-ce une raison pour le proclamer solennellement ? L'amour-propre des Espagnols est très susceptible.

Autre maladresse : le dictateur met pêle-mêle, dans le « même sac », les rouges de la Catalogne et les chefs respectés de l'Union générale des Travailleurs dont le souci constant fut de maintenir leurs troupes dans le cadre de la légalité.

Telles sont quelques-unes des difficultés auxquelles se heurte le directeur militaire. Il en est d'autres. Le général Primo de Rivera parviendra-t-il à les surmonter ? M. D.

INFORMATIONS EN ALLEMAGNE

Le coût de la résistance passive
Les journaux allemands commentent à publier des informations précises relatives au coût de la bataille de la Ruhr. D'après la plupart des grands quotidiens de Berlin, le Reich aurait dépensé en moyenne, et pour chaque habitant de la Ruhr, 3 marks-or par jour environ. Partant de cette donnée, ils calculent que les charges totales du gouvernement allemand se seraient élevées à 1.200 millions-or par mois.

Le travail reprend dans la Ruhr
La reprise du travail dans les mines s'accroît progressivement. Un certain nombre de propriétaires de mines et notamment le directeur des mines fiscales de l'Etat prussien se sont mis en relations avec les membres de la Commission de contrôle en vue de reprendre les livraisons en nature, celles-ci devant, bien entendu, comporter au moins en fractions échelonnées, le paiement intégral de l'arrière du Kohlen Stener.

On signale, d'autre part, que les Allemands ont commencé à rallumer un certain nombre de cokeries.

Un appel aux mineurs
Les quatre Associations les plus importantes de mineurs publient un appel aux mineurs de la Ruhr dans lequel elles les invitent à reprendre d'urgence le travail et à ne pas se laisser influencer par la campagne nationaliste et communiste qui tâche de déclencher la grève ou la guerre civile.

La France et la Belgique ne feraient pas d'offres
Au sujet du communiqué officiel publié par le gouvernement allemand concernant la reprise du travail dans la Ruhr, l'« Etoile Belge » dit : « Le Reich entend créer une équipe ; ce n'est pas à la France et à la Belgique de faire des offres. Ces deux pays ne modifieront rien au régime de l'occupation de la Ruhr, tant que le travail ne sera pas repris effectivement, et tant que l'Allemagne n'aura pas manifesté l'intention de réparer. »

La débâcle financière
Les recettes fiscales du Reich ont couvert du 10 au 20 septembre seulement, 1/2 pour cent des dépenses.

La dette flottante qui, à la fin de cette période, atteignait sept quadrillions, a dépassé le 1^{er} octobre, 54 quadrillions. L'emprunt or a donné officiellement 164 millions de marks-or, mais sur ce chiffre, 31 millions seulement ont été versés en devises, et 3 millions en autres valeurs or, le reste en marks papier.

Les projets de Stresemann
M. Stresemann, qui paraît s'orienter vers une dictature patronale soutenue par la force armée, aurait l'intention, en présentant son nouveau Cabinet au Reichstag, de réclamer le droit de légiférer par voie d'ordonnances en toute matière. Il exigerait, notamment, celui de prendre toutes les dispositions financières nécessaires pour la réforme monétaire et pour la réalisation de l'hypothèque sur la propriété privée au bénéfice des réparations.

La responsabilité des Etats-Unis dans la situation européenne
Des extraits du journal personnel tenu par le général Allen, pendant qu'il commandait les troupes américaines du Rhin, ont été publiés. Le général Allen dit que la responsabilité de la présente situation en Europe incombe aux Etats-Unis, pour n'avoir pas ratifié le traité de Versailles.

Au pays des Soviets
Les Izvestia insèrent une annonce du magasin « Universel » de l'Etat. Pour la somme d'un tchervonetz, équivalant à 10 roubles-or d'avant-guerre, ce magasin fournit un pantalon, une jupe, un veston, une jaquette en drap, un caleçon, une chemisette, un complet pour garçonnet, une paire de souliers, un chapeau et une bouteille de vin.

Conditions : le tchervonetz doit être versé en or, c'est-à-dire en une pièce de 10 roubles à l'effigie du tsar Nicolas II.

L'évacuation de Constantinople
Le général Harrington, commandant en chef des armées alliées à Constantinople a quitté cette ville avec son état-major et avec le reste de l'armée.

Le départ des généraux a revêtu un caractère très amical. Ils ont été salués par les autorités turques. Ainsi, l'évacuation de Constantinople a pris fin d'une façon très heureuse.

A cette occasion, la population de la ville a organisé une grande manifestation patriotique, et toute la ville était entièrement pavoisée. On attend l'arrivée de l'armée turque. Les habitants s'occupent activement des préparatifs, afin de la recevoir solennellement. Chekri Maili pacha sera à la tête de l'armée.

En Tripolitaine
On mande de Tripoli au « Giornale d'Italia » : « Un camion transportant cinq officiers et deux soldats indigènes a été assailli entre Bou-Cheilan et le Fondouk-Skebani, par des brigands tripolitains.

Le camion a été retrouvé incendié. On a retrouvé également le cadavre mutilé d'un centurion de la milice fasciste arrivé depuis peu et un autre cadavre impossible à identifier. Les autres voyageurs ont disparu.

Sur l'ordre du gouverneur, des patrouilles ont été lancées dans le Djefara Méridional, qui est infesté de Bédouins pillards auxquels on attribue le guet-apens. »

Au Maroc
Sur le front de Taza, le groupe mobile, sous le commandement du colonel Freydenberg, a entrepris l'occupation du pays des Beni-Zebna, sur la rive gauche de l'Oued Zloul.

La terre tremble de nouveau au Japon
Un tremblement de terre très violent vient de se produire obligeant les habitants à abandonner leurs maisons. L'électricité est coupée. La secousse a été ressentie à Osaka.

Retirés vivants d'une mine après une semaine d'ensevelissement
Cinq mineurs ont été retirés vivants et en bon état de santé, de la mine Redding-Falkirk (Angleterre). Une explosion avait eu lieu la semaine dernière dans cette mine, ensevelissant quarante-quatre hommes et tout espoir avait été perdu de les sauver.

Le moral des rescapés est excellent. La première chose, paraît-il, qu'ont demandé ces malheureux, a été une cigarette. Ceux qui étaient le moins affaiblis, ont pu donner quelques détails sur les terribles moments passés au fond de la mine. Le troisième jour, il ne leur restait plus qu'un morceau de pain, qu'ils se partageaient. Depuis ils se sont alimentés avec l'eau bourbeuse qui avait inondé la galerie. Forcés de rester sans lumière, à cause de la présence du grisou, ces pauvres gens avaient perdu la notion du temps et de l'heure et ils ignoraient depuis combien de jours ils étaient ensevelis.

Et d'autres, peut-être parce que pauvres bougres, parce que non-recommandés, sont taxés au prix fort et ont dû payer sans espoir d'être remboursés. Ceux-là paient pour les autres.

Dependant, l'injustice est flagrante, car ceux qui bénéficient de la détaxe ne sont pas les plus miséreux ; c'est le contraire. Mais ils ont su profiter de l'ingérence politique.

Eh bien, quand cette ingérence est prouvée, et ce n'est pas difficile de la prouver dans bien des cas, pourquoi ceux qui l'ont tolérée, acceptée, consacrée, pourquoi ne seraient-ils pas rendus responsables de l'injustice commise ?

On a beau dire que les décrets pris en Espagne par le nouveau gouvernement sont des précédents dictatoriaux, il faut bien reconnaître que ces précédents ne sont pas inutiles et qu'au contraire, il faudrait que, de temps à autre, en France, un gouvernement soulevât le voile sous lequel on cache trop d'affaires que le public aurait plaisir de connaître, et dans l'intérêt du pays tout entier.

Les coupables seuls ne seraient pas contents ! Il est vrai qu'ils sont si nombreux !... LOUIS BONNET.

Notes d'art
A la vitrine d'art Nouyrit, nous signalons l'intéressante exposition d'un groupe de peintres déjà connus du public cadurcien : MM. Becmeur, Buffin, Lavignac, Mlle Millochou, M. J.-B. Nouyrit.

Nous sommes heureux de féliciter nos artistes pour leur esprit d'intelligente solidarité. Les amateurs d'art, auront, ainsi, une occasion nouvelle d'apprécier un ensemble de talents à l'expression très diverse.

L'excellente tenue de toutes ces œuvres, jointe à la variété que leur imprime chaque personnalité, forme tout l'attrait de cette manifestation.

D'autre part, nous lisons dans la « Revue Moderne » : J'ai été favorablement impressionné par l'aimable sincérité dont témoignait l'envoi de Mlle Alice Millochou au Salon des Artistes Français (section architecture). Il y avait la l'intérieur de l'Eglise de Montat (aquarelle). J'ai fort aimé le rendu à la fois net et doux du sanctuaire, dans l'ombre duquel ressortent les notes gaies des chapiteaux ; j'ai trouvé ses tons locaux très vrais, et l'ensemble peint dans un sentiment de recueillement du plus heureux effet.

A noter également, pour la délicatesse et la précision, son Eglise de Livernon (dessin), dont l'architecture de briques claires s'accroît gaie sous l'éclat du soleil du Midi. De tout temps, l'étude de l'architecture a passionné cette artiste et particulièrement celle du moyen âge. Séjournant actuellement dans le Lot, elle emploie la plus grande partie de ses loisirs à découvrir les monuments, si nombreux dans cette contrée, du XII^e au XV^e siècles ; et c'est au cours d'une randonnée à bicyclette qu'elle

CHRONIQUE LOCALE Ils sont si nombreux !...

Le « Journal Officiel » publie un décret portant création d'une Commission de la magistrature qui aura pour tâche « de procéder à la révision de la totalité des procès instruits pendant les cinq dernières années avec faculté d'appliquer les peines de destitution et de pension au juges et aux magistrats de tous grades responsables des illégalités en cours d'instruction. »

Que nos excellents magistrats se rassurent : ce n'est pas le Journal Officiel de la République Française qui publie ce décret : c'est le Journal Officiel espagnol.

Depuis que le nouveau gouvernement est au pouvoir, chaque jour il apporte une mesure sévère, mais qui, paraît-il, produit en Espagne, un effet salutaire.

Il est évident que le décret revisant les procès entachés d'illégalité n'a pas dû provoquer beaucoup de satisfaction aux magistrats. Mais de toutes les mesures prises par le « dictateur » espagnol, il semble que celle qui a le plus ému le monde administratif est la mesure relative à la responsabilité des fonctionnaires. Ceux-ci seront rendus responsables de la désorganisation des services, et

fut séduite par la petite Eglise romane de Montat, dont je parle plus haut.

Née à Paris, Mlle Millochau sortit de l'Ecole des Beaux-Arts en 1914, munie du professorat de dessin. Elle fut d'abord nommée au collège de garçons de Nantua, en 1915, puis passa successivement à Autun, à Vire, à Cambrai; elle enseigna actuellement au lycée de jeunes filles de Cahors. Là, elle profita de ses loisirs pour se livrer à l'étude de la nature, rendant plus fécond son enseignement par l'exemple d'activité soutenue qu'elle offre à ses élèves.

L'an dernier, elle illustra un livre de M. Eugène Grangé: « Une ancienne capitale de province: Cahors-en-Quercy », dont la presse du Midi a dit le plus grand bien. Nul doute que l'art de Mlle Millochau ne gagne encore en force sous l'impulsion croissante de l'expérience.

C. de CORDIS.

TABACS

Nous publions aujourd'hui en 4^e page le TABLEAU présentant la fixation des jours pendant lesquels les Cultivateurs seront admis à faire à la Mairie de leur Commune la déclaration de planter du tabac en 1924.

Légion d'honneur

Notre compatriote M. Lalanne, pharmacien à Prayssac, attaché, en qualité de pharmacien-major, pendant la guerre aux formations de l'avant, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. Nos félicitations.

Magistrature

M. Jouitou, président du tribunal civil de Montauban, devenu notre compatriote par son mariage avec Mlle Fournié, fille de l'ancien notaire de Cahors, vient d'être nommé conseiller à la Cour d'appel de Toulouse. Nos félicitations.

Notre compatriote M. Quercy, président du tribunal de Pithiviers est nommé conseiller à la Cour d'appel de Bordeaux. Nos félicitations.

Ecole Primaire Supérieure

M. Lapyade, professeur à l'école primaire supérieure de St-Céré, est nommé à l'école de chimie d'Armenières.

Service vicinal

M. Périé est nommé cantonnier de 5^e classe en résidence au Pouzat (Ussel).

TAXE DU PAIN

Article 1. — A dater du 6 octobre 1923, le pain de consommation courante est taxé dans l'étendue de la commune de Cahors à un franc 075 le kilogramme.

Sont qualifiés « pain de consommation courante » les pains de deux kilos ronds et les pains d'un poids supérieur.

Les boulangers, doivent, sans que l'acheteur en fasse la demande, peser le pain et faire l'appoint du poids s'il y a lieu.

Article 2. — Les pains de deux kilos, longs, seront payés à raison de un franc 10 le kilo et devront peser exactement le poids.

Si des pains ronds sont demandés, le boulanger à défaut de ces pains devra donner des pains longs au prix de un franc 075 le kilo.

Article 3. — Sont qualifiés « pain de fantaisie » tous autres pains d'un poids inférieur à deux kilos. En raison de leur plus grande cuisson et de leur prix de fabrication plus élevé, ces pains seront vendus à la pièce, à raison de un franc 10 le kilo. Les pains dits de un kilo devront peser au minimum sept cent cinquante grammes et les pains dits de un demi-kilo au moins trois cent soixante-quinze grammes.

Article 4. — Si la boulangerie n'est pas approvisionnée en pain de consommation courante, le boulanger est tenu de livrer les pains de fantaisie en les vendant au poids et au prix du pain de consommation courante.

Caisse des Ecoles

La Conférence faite par M. de Monzie au Palais des Fêtes le 1^{er} octobre courant a produit une somme nette de sept cent soixante-dix francs qui a été versée à M. le Trésorier de la Caisse des Ecoles.

Brevet élémentaire

Sont définitivement reçus au Brevet élémentaire:

Aspirantes: Mlles Augustin, Bladou, Boutaric, Cabanel, Cagnac, Carboy, Chaumard, Cheyssiol, Cuquel, Dardenne, Dulac, Gleye, Goursat, Guillaume, Lafon, Lafouillade, Lydove, Mourguès, Pélissier, Poujade, Sans-Rigaud, Souliès, Toulzac.

Aspirants: MM. Astruc, Boulomié, Bouyssou, Lamothe, Py.

63 candidates et 15 candidats ont pris part à ces examens.

Exposition de St-Cloud

Les frères Albert et Edouard Couderc, originaires de Bétaille, fruitiers à Saint-Cloud, avaient déjà obtenu la médaille de vermeil et la médaille d'or dans diverses expositions, pour la sélection, la beauté et la qualité de leurs fruits. A la dernière exposition d'horticulture de Saint-Cloud, ils viennent d'obtenir le premier prix d'honneur, un objet d'art, offert par le conseil général de la Seine-et-Oise, et le grand diplôme d'honneur décerné par la Société nationale d'encouragement à l'Agriculture, avec félicitations du jury et de M. le ministre.

Pour les cantonniers retraités

Un autre beau geste que le Conseil général a fait, dans sa dernière session, c'est de voter une augmentation de la pension qui est servie aux cantonniers retraités.

Vieilles gens qui furent au service du département pendant 30 ou 40 ans, elles sont négligées, oubliées dans le coin où elles végètent depuis leur mise à la retraite, depuis que l'Administration leur a dit: « Reposez-vous » et qu'elle leur a donné pour toute ressource 150 ou même 120 francs par an de retraite.

L'an passé, le relèvement de cette pension de retraité avait été proposé; mais la question avait été ajournée, renvoyée à une autre session.

Depuis, sont morts sans doute, plusieurs de ces vieux cantonniers, et c'est autant de pensions de retraite économisées.

Cette année la question du relèvement de cette pension a été proposée; et bien que certains aient demandé le renvoi à la session prochaine, l'insistance des défenseurs des retraités des vieux cantonniers a obtenu du Conseil général le vote d'un supplément de 100 francs.

Ce n'est pas le Pérou; c'est quelque chose et il est certain qu'en avril on fera mieux, car, comme l'a indiqué M. Limes, dans les autres départements la pension de retraité des anciens cantonniers est de 7 à 750 francs.

Il y a donc de la différence entre ces pensions et celles payées par le département du Lot.

N'était-ce pas de bonne justice qu'on relevât cette pension de misère?

L. B.

A vos pendules!

Ce soir, samedi 6 octobre, à minuit, il faudra retarder les montres, pendules, horloges d'une heure, c'est-à-dire, mettre l'aiguille sur 11 heures.

Ainsi, dimanche matin, le réveil et le lever auront lieu une heure plus tard.

L'ARROSEUSE-AUTOMOBILE

Elle est arrivée en gare, vendredi matin: on l'attendait. Il n'y eut pas de discours, mais la réception fut cordiale.

Pensez donc! C'est le 15 août, défilé maximum annoncé, que l'arroseuse-automobile devait prendre son service à Cahors.

Mais, coquette, elle tint à se faire désirer: elle voulut être pomponnée à souhait pour faire une entrée quasi triomphale dans la ville où elle devra travailler, soupirer, souffrir, mourir!

Et son entrée fut triomphale! A la gare, tout le personnel intéressé était là. Elle fut, aussitôt, garnie d'essence, et le moteur, joyeux, jeta ses teuf-teuf tonitrueux à travers les rues de la ville.

Avenue de la Gare, rue du Lycée, la marche fut relativement rapide: mais arrivée sur le Boulevard, vers 11 h. 1/2, devant la mairie, l'arroseuse-automobile, par excès de coquetterie, ou de réclame, voulut que son nom « Mlle Laffly » fut vu par le public cadurcien.

Et alors, lentement, portant sur son marche-pied ses futurs directeurs, ingénieurs, contrôleurs, mécaniciens, chauffeurs, elle descendit le Boulevard et s'arrêta là où elle devait s'arrêter.

Aussitôt un public nombreux l'entoura, l'admira, la cajola.

Il est certain que sensible à la réception superbe qui lui a été faite, l'arroseuse-automobile qu'on attendait depuis et même avant le 15 août, manifesterait sa reconnaissance en arrosant... le Boulevard, les secteurs poussiéreux de la ville avec abondance, à la condition, évidemment qu'on la remplisse d'eau!

Nous la saluons avec respect, avec joie, car elle pourra rendre de grands services, en temps de sécheresse, au Boulevard et aux principales artères de notre ville.

Peinte en vert foncé, elle a bel aspect et fera certainement du bon travail, l'été prochain!

C'est bien ce que nous avions prévu, il y a 4 ou 5 mois, quand on affirmait qu'elle serait en service le 15 août dernier!

Mais tout vient à point... Et c'est, très sincèrement qu'en saluant l'arrivée de l'arroseuse-automobile, nous déclarons que cette auxiliaire municipale est la bienvenue, parce que, écartant sinon plus que d'autres, elle rendra des services à la population, surtout, à l'époque de sécheresse, où la poussière aveugle, étouffe les Cadurciens qui sont obligés d'habiter ou de passer dans les rues où circulent, à toute vitesse, les autos et camions.

LOUIS BONNET.

Accidents du travail

Un ouvrier peintre nommé Hugoneng, 24 ans, demeurant 36, rue Nationale, a été renversé par un cycliste sur le Boulevard Gambetta, et a reçu une contusion à l'épaule gauche. Incapacité de travail d'une douzaine de jours.

En travaillant à la réfection du Théâtre municipal, le nommé Bernard Fraysse, ouvrier peintre, âgé de 26 ans, demeurant 3, rue du Bousquet, est tombé d'une échelle sur les poignets, et a reçu des contusions au bras droit. Douze jours d'incapacité de travail.

Le nommé Jean Brousse, 19 ans, journalier, demeurant à Cozes, par Duravel, se trouvait sur la plate-forme de l'estacade aux combustibles de la Compagnie du P. O., lorsque son pied gauche glissa, il tomba sur la jambe et reçut des contusions à la cuisse gauche. Incapacité de travail de huit jours.

Accidents de vol

Le jeune Gossinell, détenu à la maison d'arrêt de Cahors pour vol commis sur une fillette de 10 ans à Montcabrier, et qui niait son crime, a fait des aveux complets.

Affaire de la Gare

Le nommé Pullyès qui a été arrêté pour vol et mutilation sur la personne de son copain Senat avec lequel il passa la nuit dans un wagon, à la gare, a été confronté avec sa victime, Senat.

Senat l'a reconnu formellement, et l'a accusé de lui avoir volé 50 fr. et des chaussures. Pullyès a nié. Mais l'enquête a prouvé que Pullyès était sorti de prison de Gourdon, le jour même et n'avait, comme pécule, que 12 francs.

Or, il a été établi que le matin du vol, Pullyès échangea chez un débitant de la rue du Lycée, un billet de 20 fr.

LE CIRCUIT PEUGEOT

Sur la Route

Air: Le Clairon.

I
L'air est pur, la route est large, Les Claksons sonnent la charge,

II
Les autos sont trépidantes; Et malgré le froid qui pique, D'une allure magnifique Les coureurs s'en vont gaîment!

III
Ils sont partis, à l'aurore, De Cahors, tels des Centaures, Les Cracks du Circuit Peugeot: Et les vivats accompagnent. Dans les villes, les campagnes, Les fameux Porte-Maillets!

IV
Ces coureurs sont, tous, des braves, Car lorsque la lutte est grave, Chacun pousse comme un fou. Leurs mollets que l'on détaille, Portent, tous, plus d'une entaille Des chevilles aux genoux!

V
Les quatre premiers contrôles Sont franchis: l'allure est folle, Ils vont, sans trêve et sans frein, Font tant qu'ils sèment en route. Bien des jeunes en dérouté Wesmaël mène le train!!!

VI
L'allure est vertigineuse, Aux descentes dangereuses. Pour eux, l'on est plein d'émoi. Malgré contours, fondrières, Ils se tirent tous d'affaire: S'ils vont vite, ils sont adroits!

VII
Les villages sont en fête. Les As qui tiennent la tête Sont applaudis, tour à tour. Et sous le soleil de flamme, Si des boyaux rendent l'âme, Wesmaël mène toujours!

VIII
Ce n'est que sprints, emballages, Sous la chaleur qui fait rage, Jusqu'au Causse de Gramat! Et malgré la soif, les crampes, Et l'asperité des rampes, Les côtes n'existent pas!

IX
Et D..... dans sa voiture, Se dit, voyant leur allure: « Ils sont dignes du Grand Tour » F....., les jupes vermeilles, Se gratte les deux oreilles Et s'éponge avec amour!

X
Ah! ce sont de beaux athlètes, Ces Rois de la Bicyclette, Ces champions Porte-Maillets! Honneur, donc, à leur vaillance, A leur superbe endurance: Vive le Circuit Peugeot!

Armand LAGASPIE.

(Fait à St-Céré, dimanche 30 septembre, en suivant le Circuit.)

Nos vins

Le *Moniteur Vinicole* publie les renseignements suivants sur la région de Gramat, à la date du 22 septembre:

« Nos vignes ont souffert de la sécheresse, mais les pluies que nous avons eues ont fait beaucoup grossir les raisins, ce qui nous permettra probablement d'avoir quand même une quantité représentant une récolte à peu près moyenne. »

« Les transactions sont plus actives, car les prix sont moins fermement tenus. On a traité les dernières affaires à des prix variant entre 200 et 230 fr. la barrique tous frais en sus. On espère pouvoir traiter les vins nouveaux autour du cours de 200 fr. »

Accidents

Un jeune enfant, de 5 ans, fils du facteur intérimaire de Sauzet, s'engagea imprudemment dans l'enceinte du jeu des balançoires installées sur la place publique de Sauzet, à l'occasion de la fête.

Le jeune enfant fut atteint à la tête par une balançoire et projeté violemment sur le sol.

Il fut relevé inanimé et il dut être transporté à l'hôpital de Cahors où son état a été jugé grave.

Jeudi soir, un soldat en permission à Cahors, descendait le Boulevard à bicyclette, lorsque voulant éviter une femme qui se trouvait au tournant de la rue Larroumet, il ne put freiner à temps et alla se jeter contre une fenêtrée de l'hôtel des Ambassadeurs.

Blessé à la tête, il fut conduit chez M. le docteur Besse qui lui donna les soins nécessaires.

Vol

Un employé de la gare de Castel-franc a surpris une femme et une jeune fille qui volaient des citrouilles et des choux. Plainte a été portée.

Affaire de vol

Le jeune Gossinell, détenu à la maison d'arrêt de Cahors pour vol commis sur une fillette de 10 ans à Montcabrier, et qui niait son crime, a fait des aveux complets.

Affaire de la Gare

Le nommé Pullyès qui a été arrêté pour vol et mutilation sur la personne de son copain Senat avec lequel il passa la nuit dans un wagon, à la gare, a été confronté avec sa victime, Senat.

Senat l'a reconnu formellement, et l'a accusé de lui avoir volé 50 fr. et des chaussures. Pullyès a nié. Mais l'enquête a prouvé que Pullyès était sorti de prison de Gourdon, le jour même et n'avait, comme pécule, que 12 francs.

Or, il a été établi que le matin du vol, Pullyès échangea chez un débitant de la rue du Lycée, un billet de 20 fr.

Rize

L'instruction de la rixe qui a eu lieu à Arcambal et que nous avons relatée est terminée. P... propriétaire à Galiçie-Bas (Arcambal) sera poursuivi devant le tribunal correctionnel.

Cambriolage

Des malfaiteurs ont pénétré, pendant la nuit de jeudi, dans les ateliers de M. Fauge, mécanicien, Boulevard Gambetta.

De l'atelier, ils sont entrés dans le magasin et ont ouvert le tiroir-caisse. Ils ont emporté 350 fr. environ. M. Boudier, commissaire de police, a ouvert aussitôt une enquête, car, comme nous l'avons indiqué, un vol identique a été commis chez MM. Deleros et Fénelon.

Concours de tir

Parmi les lauréats du concours de tir de la 17^e région, à Toulouse, nous relevons le nom de notre jeune compatriote M. Joseph Brunet, soldat au 7^e d'infanterie, originaire de Mercuès, qui a remporté le 3^e prix. Félicitations.

Agrandissements imprévus

Il paraît que plusieurs de nos compatriotes, se sont laissés prendre aux alléchantes promesses de voyageurs en photographie, qui s'engageaient à leur faire de superbes agrandissements pour la somme de 6 fr. 95. Ces personnes ont signé ainsi, sans trop y prendre garde, des contrats qui les obligent à acheter un cadre à la maison de photographie. Or, le prix de ces cadres, à la livraison, ressort à de grosses sommes variables, allant jusqu'à 100 fr.

Quand il s'agit de payer cette note imprévue, il y a des exclamations, des protestations, parfois même des larmes de regret: mais le contrat signé étant régulier, il faut, bon gré mal gré, s'exécuter...

Tribunal correctionnel

Audience du 4 octobre 1923

BANQUEROUTE SIMPLE

Un négociant, M. Saissac, ancien directeur de la maison « A la femme chic » est condamné, par défaut, à 50 fr. d'amende, pour banqueroute simple.

RIXE

Aouïa ben Mohamed, 33 ans, journalier et Marcouly, 43 ans, domestique, se sont battus et se sont mutuellement écorchés la figure: 15 jours de prison à chacun.

IVRESSE ET REBELLION

Le nommé Adrien Conquet, 32 ans, cultivateur à Cremps n'a pas le vin gai. Ces jours derniers, il se trouvait au Café de la Promenade. Il était en état d'ivresse et provoquait du scandale.

Le propriétaire l'invita à sortir. Conquet refusa et fit encore plus de tapage. La police prévenue vint le chercher.

Mais Conquet refusa de suivre les agents et se montra à leur égard insolent. Les agents le saisirent et voulurent l'emmenier; Conquet résista, frappa et blessa à la figure l'agent Laur.

Malgré tout, les agents maîtrisèrent l'ivrogne qui fut écroué au violon.

Conduit au Parquet, il fut maintenu en état d'arrestation et écroué. Le tribunal lui inflige 100 francs d'amende pour rébellion et 5 fr. pour ivresse.

VOL DE POULES

Le nommé Spade, François, 49 ans, chaisier ambulancier, a volé 2 poules au préjudice d'un propriétaire de Boissières. Il est condamné à 1 mois de prison.

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN

GRAND MATCH DU 7 OCTOBRE

C. A. Briviste (R) contre Aviron Cadurcien (1)

Demain l'Aviron Cadurcien va se trouver en présence des réserves Brivistes, nos joueurs auront en face une équipe excellente puisqu'elle comprendra bon nombre d'éléments de première. Cela n'est point fait pour diminuer le courage des nôtres; il faudra toutefois beaucoup de « cran » et de méthode pour tenir tête aux visiteurs qui sont particulièrement entraînés cette année. Espérons que le score ne sera point en notre défaveur. Il sera d'autant moins que nos hommes, dédaignant l'exploit individuel, veulent, nous assure-t-on, jouer un jeu d'équipe.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette volonté et souhaiter qu'enfin elle se réalise.

Le match commencera à 14 heures 30 précises.

Le public, qui s'intéresse à nos efforts, sera très nombreux; il pourra constater la valeur de l'équipe cadurcienne et se rendre compte de ses progrès.

Prix des places: Tribunes 2 fr. 50; entrées générales, 1 fr. 50 - Réduction pour les mutilés, les militaires et les enfants.

Avis: Il sera installé dimanche deux guichets, l'un pour le public et l'autre pour les membres de l'Aviron, qui ne seront admis désormais qu'après s'être mis en règle avec la Trésorerie, nous prions donc MM. les membres actifs d'apporter et leurs cartes et leur dernière quittance.

Les équipiers convoqués sont priés d'être en tenue au terrain L. Desprats à 14 heures précises.

Association

Dimanche dernier en ouverture du match St-Junien-Cahors, les jeunes cheminois P. O. remportaient leurs adversaires de Montauban.

Plus légers, moins entraînés, malgré la chaleur, nos petits Cadurciens, jouant avec un cœur admirable surent empêcher la défaite et réaliser le match nul.

Toute l'équipe est à féliciter pour cette belle exhibition; lorsqu'elle aura un entraînement suffisant et que son capitaine ne sera plus... enrôlé! elle pourra prétendre se classer avantageusement dans les rencontres futures.

Dimanche 7 courant, l'équipe se déplacera à Prayssac, pour y rencontrer l'équipe première locale.

A nos jeunes cheminois, bon courage et bonne chance!

L'équipe sera ainsi constituée: Goal: Garrigou; arrières: Déjean, Bonnet; demis: Castella, Coup, Vergnes; avants: Bréchet, Lapisse, Bonnet, Dastruel, Baudel.

Rendez-vous des joueurs à 14 h. 50 à la Gare.

Les allocations familiales

On sait que les décrets du 13 juillet 1923 ont prévu l'insertion, dans les marchés de travaux publics, d'une clause obligeant les entrepreneurs à servir au personnel occupé à ces travaux des allocations familiales par l'intermédiaire de caisses de compensation agréées par le ministre du travail. L'insertion de cette clause est obligatoire dans les marchés de l'Etat, elle est facultative dans ceux des départements, des communes et des établissements publics.

M. Albert Peyronnet, ministre du travail, vient d'adresser aux préfets des instructions pour l'application de ces décrets et notamment pour la constitution et le fonctionnement des commissions chargées d'examiner les conditions à imposer, dans chaque département, aux caisses qui solliciteront l'agrément. Un premier arrêté, en date du 28 août 1923, a déjà fixé ces conditions pour les marchés de travaux publics à exécuter dans le département de la Seine.

L'arrêté prévoit, en particulier, que les caisses devront servir des allocations mensuelles d'un taux variable d'après le nombre des enfants de moins de 13 ans à la charge de l'ouvrier: 20 francs pour un enfant; 50 francs pour deux enfants; 90 fr. pour trois enfants et 40 francs de plus pour chaque enfant au-dessus de trois ans. Pour le département de la Seine, les demandes d'agrément des caisses doivent être adressées directement au ministre du travail; dans les autres départements, au préfet.

PALAIS DES FÊTES

SAMEDI 6 - DIMANCHE 7

Gaumont actualité, documentaire. YVETTE, reine de la mode, drame (5 parties).

BILL veut gagner cent sous, comédie. LE COURRIER DE LYON, 1^{er} épisode (5 parties).

En raison de la longueur du programme les représentations commenceront à 8 h. 1/2 et 2 h. 1/2 précises.

C'est bien le mercredi 10 octobre que la Tournée Bourguine donnera la représentation du RETOUR de MM. Robert de Fiers de l'Académie Française et Francis de Croisset. Le formidable succès de cette étonnante comédie est encore trop récent pour qu'il soit nécessaire de le rappeler avec insistance. La critique fut d'accord pour constater « que c'est la pièce la plus variée, la plus riche en situation et en péripéties » qu'ait signée le célèbre auteur de *Primerose*, de *l'Eventail* et de *Miquette et sa Mère*. Le public ratifia cette opinion et neuf mois de représentation à Paris n'ont pas épuisé le succès du RETOUR, salué dès le début de rappels sans fin. L'imprésario Bourguine a tenu à lui donner une interprétation de 1^{er} ordre, il a engagé pour le rôle de Colette, Mlle Annette Pavy, la ravissante artiste du théâtre du Gymnase et pour celui de Jacques, M. Louis Baert, l'élegant jeune premier de l'Athénée. D'excellents artistes tels que MM. Marcel Roux du Vaudeville, André Daval du théâtre Antoine, Mme Paul Fanzly du Gymnase, encadreront ces deux remarquables protagonistes. Les familles (car tout le monde peut voir LE RETOUR) iront en foule applaudir cette belle pièce qui sera un gros succès pour la tournée Bourguine. La location est ouverte.

En raison de la longueur du programme les représentations commenceront à 8 h. 1/2 et 2 h. 1/2 précises.

C'est bien le mercredi 10 octobre que la Tournée Bourguine donnera la représentation du RETOUR de MM. Robert de Fiers de l'Académie Française et Francis de Croisset. Le formidable succès de cette étonnante comédie est encore trop récent pour qu'il soit nécessaire de le rappeler avec insistance. La critique fut d'accord pour constater « que c'est la pièce la plus variée, la plus riche en situation et en péripéties » qu'ait signée le célèbre auteur de *Primerose*, de *l'Eventail* et de *Miquette et sa Mère*. Le public ratifia cette opinion et neuf mois de représentation à Paris n'ont pas épuisé le succès du RETOUR, salué dès le début de rappels sans fin. L'imprésario Bourguine a tenu à lui donner une interprétation de 1^{er} ordre, il a engagé pour le rôle de Colette, Mlle Annette Pavy, la ravissante artiste du théâtre du Gymnase et pour celui de Jacques, M. Louis Baert, l'élegant jeune premier de l'Athénée. D'excellents artistes tels que MM. Marcel Roux du Vaudeville, André Daval du théâtre Antoine, Mme Paul Fanzly du Gymnase, encadreront ces deux remarquables protagonistes. Les familles (car tout le monde peut voir LE RETOUR) iront en foule applaudir cette belle pièce qui sera un gros succès pour la tournée Bourguine. La location est ouverte.

En raison de la longueur du programme les représentations commenceront à 8 h. 1/2 et 2 h. 1/2 précises.

C'est bien le mercredi 10 octobre que la Tournée Bourguine donnera la représentation du RETOUR de MM. Robert de Fiers de l'Académie Française et Francis de Croisset. Le formidable succès de cette étonnante comédie est encore trop récent pour qu'il soit nécessaire de le rappeler avec insistance. La critique fut d'accord

TABLEAU présentant la fixation des jours pendant lesquels les Cultivateurs seront admis à faire à la Mairie de leur Commune la déclaration de planter du tabac en 1924

NOMS DES COMMUNES.	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie.	NOMS DES COMMUNES.	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie.	NOMS DES COMMUNES.	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie.	NOMS DES COMMUNES.	INDICATIONS DES JOURS de réception des déclarations dans chaque mairie.
Arrondissement de Cahors				Arrondissement de Figeac			
CANTON DE CAHORS (Nord)				CANTON DE BRETENOUX			
Cahors (Nord)	5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 13 nov. de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Lentillac-Lauzès	8, 9 et 10, de 12 h. à 16 h.	Bretenoux	10 novembre, de 14 h. à 16 h.	Gramat	14 novembre, de 13 h. à 15 h.
Espère	8 et 9, de 13 h. à 16 h.	Orniac	5 et 6, de 12 h. à 16 h.	Prudhomat	8 et 9, de 12 h. à 16 h.	Caniac	5, 6 et 7 nov., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Mercuès	7, 8 et 9, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Sabadel-Lauzès	12, 13 et 14, de 12 h. à 16 h.	Saint-Michel-Loubéjou	5, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE MARTEL	
Larroque-des-Arcs	8, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Saint-Martin-de-Vers	15, de 8 h. à 11 h.	CANTON DE CAJARC			
Lamadoleine	9, 10, 12 et 13, de 13 h. à 16 h.	Sauliac	7, 8 et 9, de 13 h. à 16 h.	Carayac	9 novembre, de 14 h. à 16 h.	Baladou	8 et 9 novembre, de 13 h. à 16 h.
Pradines	5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 13, de 13 h. à 16 h.	Sénaillac	8 et 9, de 12 h. à 16 h.	Cadriou	7, de 13 h. à 16 h.	Creyse	5 et 6, de 13 h. à 16 h.
Valroufié	6 et 7, de 13 h. à 16 h.	Saint-Cernin	6 et 7, de 12 h. à 16 h.	Cajarc	10, 12, 13, 14 et 15 de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Cuzance	7, de 14 h. à 16 h.
CANTON DE CAHORS (Sud)				CANTON DE MARTEL (Suite)			
Cahors (Sud)	5, 6, 7, 8, 9, 10, 12 et 13 nov., de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE LIMOGNE		Martel	5, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Montvalent	6, de 14 h. à 16 h.
Arcambal (Pasturat)	5 et 6, de 9 h. à 12 h.	Calvignac	9, 10, 12 et 13 nov., de 13 à 16 h.	Saint-Denis-Martel	9, de 13 h. à 16 h.	CANTON DE PAYRAC	
Labastide-Marnhac	5, 6, 7, 8, 9, 10, de 8 h. 1/2 à 11 h.	Cénevières	5, 6, 7 et 8, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE SAINT-GERMAIN			
Montat (le)	14, de 8 h. 1/2 à 11 h.	Lugagnac	45, de 13 h. à 16 h.	Concorès	6 et 7 novembre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Saint-Germain	5, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
CANTON DE CASTELNAU				Saint-Martin-Labouval	10, 12, 13 et 14, de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.	Saint-Chamarand	9, de 14 h. à 16 h.
Castelnau	13 novembre, de 13 heures à 16 heures.	Limogne	14, de 13 h. à 16 h.	Fraysinet	9, de 9 h. à 11 h.	Fraysinet	9, de 9 h. à 11 h.
Flaugnac	14 et 15, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h.	Concoats	5 de 10 à 12 et de 13 à 16 h.	Peyrilles	8, de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.	CANTON DE SALVIAC	
Cézac	5 et 6, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE LUZECH		Saint-Germain	5, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Rampoux	12 novembre, de 13 h. à 16 h.
L'Hospitalet	14 et 15, de 8 h. 1/2 à 11 h.	Albas	9 et 10 novembre, de 13 h. à 16 h.	Saint-Germain	5, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Dégagnac	12, 13, 14, 15 et 16, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Pern	5, 6, 7 et 8, de 8 h. à 11 heures.	Anglars-Juillac	14, 15 et 16, de 13 h. à 16 h.	Saint-Chamarand	9, de 14 h. à 16 h.	L'obard	10, de 12 h. à 16 h.
Saint-Paul-Labouffie	12, de 8 h. à 11 h.	Bélaysse	12, de 13 h. à 15 h.	Fraysinet	9, de 9 h. à 11 h.	Salviac	3, 6, 7, 8 et 9, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Sainte-Alauzie	7 et 8, de 12 h. à 16 h.	Caillac	12 et 13, de 13 h. à 16 h.	Saint-Chamarand	9, de 14 h. à 16 h.	Lavercantière	17, de 13 h. à 16 h.
CANTON DE CATUS				Castelfranc	13, de 9 h. à 12 h. et de 14 à 16 h.	CANTON DE SOULLAC	
Boissières	5 et 6 novembre, de 12 h. à 16 h.	Douelle	10, 12, 13, 14 et 15, de 13 h. à 16 h.	Lacave	7 et 8 novembre, de 13 h. à 16 h.	Lachapelle-Auzac	10 et 12, de 12 h. à 16 h.
Catus	12 et 13, de 12 h. à 16 h.	Luzech	14, 15 et 16, de 9 h. à 12 h. et 14 h. à 16 h.	Lanzac (Cieurac)	8, de 12 h. à 16 h.	Lanzac (Bourg)	9 et 10, de 12 h. à 16 h.
Crayzac	8, de 13 h. à 16 h.	Parnac	17 et 19, de 13 h. à 16 h.	Meyronne	9 et 10, de 9 h. à 11 h. et de 13 h. à 16 h.	Pinsac	5, 6 et 7, de 12 h. à 16 h.
Labastide-du-Vert	17, de 13 h. à 15 h.	St-Vincent (Bourg)	21, de 13 h. à 16 h.	Saint-Sozy	12 et 13, de 9 h. à 11 h. et de 13 h. à 16 h.	Souillac	5, 6 et 7, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Maxou	14 et 15, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE MONTCUQ		Arrondissement de Gourdon			
Nuzéjols	9, de 12 h. à 16 h.	Lascabanes	9 et 10 nov., de 9 à 12 h. et de 14 à 16 h.	CANTON DE GOURDON			
Saint-Denis-Catus	10, de 12 h. à 16 h.	Montcuq	14, de 12 h. à 15 h.	Gourdon	16, 17 et 19 novembre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE VAYRAC	
Francoulès	3, de 12 h. à 15 h.	Saint-Cyprien	12, de 12 h. à 15 h.	Anglars-Nozac	5, de 12 h. à 15 h.	Bétaille	5 novembre, de 12 h. à 16 h.
Saint-Médard	6, de 13 h. à 15 h.	Saint-Laurent-Lolmie	13, de 12 h. à 15 h.	Payrignac	14, de 13 h. à 16 h.	Condat	6, de 9 h. à 11 h.
Calamane	7 et 8, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE PUY-L'EVÈQUE		Saint-Cirq-Souillaguet	13, de 14 h. à 16 h.	Vayrac	12, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
Junies (les)	3, de 13 h. à 16 h.	Grézels	5 et 6 novembre, de 13 h. à 16 h.	Vigan (le)	15, de 13 h. à 16 h.	Quatre-Routes	13, de 13 h. à 15 h.
CANTON DE LABENQUE				Lagardelle	7 et 8, de 13 h. à 15 h.	Strenquels	10, de 13 h. à 15 h.
Aujols	12 novembre, de 9 h. à 11 h.	Pescadoires	9 et 10, de 13 h. à 15 h.	CANTON DE SAINT-CÉRÉ			
Cieurac	16, de 9 h. à 11 h.	Prayssac	7, 8, 9, 10 et 12 de 9 h. à 11 h. et de 13 h. à 16 h.	Loubressac	7 novembre, de 13 h. à 15 h.	Arrondissement de Gourdon	
Cremps	13, de 10 h. à 12 h.	Puy-l'Evêque	13 et 14, de 13 h. à 16 h.	Saint-Céré	6, de 12 h. à 16 h.	CANTON DE GOURDON	
Flaujac-Lablenque	14 et 15, de 8 h. 1/2 à 11 h.	CANTON DE SAINT-GÉRY		CANTON DE GOURDON			
Fontanes	9 et 10, de 8 h. à 11 h.	Bergant	14 et 15 nov., de 12 h. à 16 h.	Gourdon	16, 17 et 19 novembre, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	CANTON DE VAYRAC	
Laburgade	15, de 9 h. à 11 h.	Bouziès	5, 6 et 7, de 8 h. à 11 h.	Anglars-Nozac	5, de 12 h. à 15 h.	Bétaille	5 novembre, de 12 h. à 16 h.
Labbenque	16, de 9 h. à 12 h.	Cours (Bourg)	6, de 8 h. à 11 h.	Payrignac	14, de 13 h. à 16 h.	Condat	6, de 9 h. à 11 h.
Montdoumerc	17, de 10 h. à 12 h.	Cours (St-Michel)	7, de 8 h. à 11 h.	Saint-Cirq-Souillaguet	13, de 14 h. à 16 h.	Vayrac	12, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.
CANTON DE LAUZÈS				Crérols	6 et 7, de 12 h. à 16 h.	Quatre-Routes	13, de 13 h. à 15 h.
Blars	9 et 10 novembre, de 13 h. à 16 h.	Escaluzels	7 et 8, de 9 h. à 12 h.	Rouffillac	6, de 12 h. à 16 h.	Strenquels	10, de 13 h. à 15 h.
Cabrere	7, 8, 9 et 10, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Tour-de-Faure	8, 9, 10, 12 et 13, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Chemin de fer de Paris à Orléans			
Cras	5, de 9 h. à 12 h.	Saint-Cirq-Lapopie	16, 17, 19 et 20, de 8 h. à 12 h.	Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles			
Lauzès	3, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h.	Bouziès-Bas	8, de 12 h. à 16 h.	Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3 ^e classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75 kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de :			

Bibliographie

REVUE BLEUE

Fondée en 1883
Paraissant les premiers et troisièmes samedis de chaque mois
Sommaire du 6 octobre 1923
1. La Vie intime de Mme de Pompadour : Le Chemin de l'Amitié, par Marcelle Tinayre. — 2. L'école Cellique, par Alfred Poizat. — 3. Paroles des Bèbes, par Charles de Bourde. — 4. Le Sergent Lynch (Nouvelles), par Manuel Ugarie. — 5. Un Centenaire Oublié, par Henri Jaudon, Conseiller à la Cour de Cassation. — 6. La Jeunesse de Jules Lemaitre, par Victor Fleury. — 7. La Politique Étrangère : La Crise de la Société des Nations, par L. Dumont-Wilden. — 8. Les Romains : Orientation, par Firmin Roz. — 9. Le Théâtre : La Prose de M. Abel Hermant (mise en vers), par Gaston Rageot. — 10. A travers les Revues étrangères, par Gaston Choisy. — 11. Les Livres nouveaux. — 12. Le Conflit ita-

lo-grec, par René Puaux. — 13. Bulletin Roumain par E. A. — 14. Bulletin Maritime.

Prix du numéro : 1 fr. 90 ; Etranger : 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VII^e). Téléphone : Fleurus, 02-29.

LA FEMME ET L'ENFANT
Lire dans le N° 120 de la Femme et l'Enfant qui vient de paraître :

Les tarifs de chemins de fer et les Familles nombreuses, J. L. Breton, ancien ministre. — En montant la Côte, La Mouche du Coche. — L'Egoïsme contre l'Egoïsme, Paul Coquemard. — L'aide à la Natalité en Rhénanie : le Berceau Français. — Un Officier de l'armée du Rhin. — Le Foyer des Familles nombreuses de Seine et Seine-et-Oise, Victor Hautefeuille. — La Vie intellectuelle et morale : Le Billet de l'Oncle ; le Théâtre ; le Cinéma ; les Livres ; A travers journaux et Revues. — Variétés : Un bel exemple de vitalité nationale, Emile Lauvière ; les feuilles d'Égypte, Irénée Le Doré. — Carnet de Quinzaine, G.-G. Rose-Goudin. — La Corbeille à Ouvra-

ge, Mireille. — Un peu de Médecine, beaucoup d'Hygiène, D^r M.-P. Weil. — Petits Travaux, grandes Économies ou l'art de se passer des Autres, Maître Jacques. — A travers les Métiers féminins, M. Comollet-Sue. — Une page de morale, Orison Swett Marden. — La page de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociales, Thérèse Casevitz. — Le Coin des Maman : Puériculture ; Education, M. Comollet-Sue. — La Mode pour les Petits et pour les Grands, Jacqueline Fortier. — Economie ménagère et domestique : Nos Interviews culinaires ; Cours d'enseignement ménager ; l'Infirmité à la Maison ; la Femme et au Jardin ; Petites Notes de Savoir-Vivre. — Notre Cours pratique de langues vivantes : l'Espagnol (5^e leçon), Henri Billemont. — Feuilletton : La Jeune Fille bien élevée, René Boylesve.

Abonnements : 24 francs par an, donnant droit à UNE assurance gratuite de 5.000 francs contre les accidents. Envoi de spécimen gratuit sur demande. Adresser les abonnements, 29, rue de Tournon, Paris (VI^e).

Chemin de fer de Paris à Orléans
Facilités de circulation accordées aux ouvriers agricoles
Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe du Tarif général est accordée toute l'année et sous réserve d'un parcours simple de 75 kilomètres au minimum, ou taxé sur cette distance, aux ouvriers agricoles se rendant à une gare quelconque du réseau d'Orléans des sections de :

Juvisy à Orléans ; Brétigny à Tours ; Auneau à Etampes ; Etampes à Bellegarde-Quiers ; Orléans à Malesherbes ; Orléans à Montargis ; Orléans à Gien ; Orléans à Tours ; Orléans à Argenton ; Tours à Saincaize ; Tours à Châteauroux ; Tours à Port-de-Piles ; Port-de-Piles à Argenton ; Châteauroux et Argenton à La Châtre.

Les ouvriers paieront place entière à l'aller, mais lors de leur voyage de retour, qui devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de trois mois, ils seront transportés gratuitement sur présentation d'un certificat délivré par

les gares et visé par le Maire de leur commune d'origine et par le Maire de la commune où ils auront été employés, constatant qu'ils sont ouvriers agricoles ; la demande de réduction devra être faite à la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

Salle de Vente
62, rue E. Zola, à CAHORS
Dépôt, vente et achat de meubles et bibelots anciens
TRANSPORT - DÉMÉNAGEMENTS et Location Automobiles.
G. RIVIÈRE, Mécanicien
Bureaux : 2, place Rousseau, CAHORS
Prix les plus réduits
Imp. COUÉLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE.

OCCASIONS
Hôtel de Vente
4, rue Blanqui, à CAHORS
Il vient d'arriver à l'Hôtel de Vente un choix de : Armoires linge en noyer, Buffets-dressoirs pour salle à manger, Tables, Chaises, Table de nuit, Armoires à glace, Bureau ministre, Secrétaire et un choix de Meubles divers, le tout d'occasion.
Vous y trouverez aussi : Armoire Louis XVI et un très beau Meuble ancien avec portes à pointe de diamant.
On peut visiter tous les jours de 2 heures à 6 heures.
On achète et on prend en dépôt.
TRICOT A LA MAIN
Bonneterie pour Dames et Enfants
Mme veuve DEMARS
69, boulevard Gambetta

Feuilleton du « Journal du Lot » 34
LES MAINS PURES
ROMAN PAR LA
Comtesse de BAILLEHACHE
XXXI
Jalousie, envie, tels étaient leurs sentiments à son égard, mais tout cela était demeuré caché jusqu'au jour où l'on sut que ce « héros » était le fils de Schultze. Dès lors, inutile de le ménager ; de toutes parts, la méchanceté avait jailli, et le plus hardi à l'attaque fut ce même Mihal Troski, dont Boleslas avait si souvent fait la besogne, et qui jouait au timide. Mais l'humanité ne pouvait plus descendre dans l'estime de Radetski. Les petites attaques de ses camarades de bureau ne le touchaient pas ; il n'était pas en colère, changeait sa plume cassée, faisait le travail supplémentaire, n'écouait pas les épithètes de « joli cœur, fils du vol, Viennois en fuite, singe de vertu », et autres gentillesses par lesquelles on le désignait à mi-voix.
Les jours plus longs lui permettant de faire une promenade avant d'aller dîner, il visitait les vieux quartiers de la haute ville, ou les nouvelles rues, le long de la Vistule, réservant le jardin de Saxe et le parc

de Lazienki pour le dimanche, alors qu'il disposait de plus de temps. De nouveau, Loutek Grodnitski lui avait proposé de monter à cheval ensemble le matin ; Boleslas accepta avec joie ; c'était une victoire, puisqu'on savait qu'il était. Petit à petit, la société de Varsovie se remettait de cette vive alerte. Les invitations arrivaient comme par le passé ; l'accueil des maîtresses de maison était chaleureux ; celui des jeunes filles nuancé de réverie.
— Vous êtes le fils de la belle comtesse Marilla Czarnitska ! avait dit Ela Starchy la première.
Le simple employé joli garçon de Pilkéwicz était devenu un héros de roman, et d'aucuns cherchaient sur son visage délicat la pâleur célèbre de la belle comtesse. Radetski, dans sa simplicité, ne se doutait pas de ce changement ; il se réjouissait de ce voir « aimé pour lui-même », et de pouvoir se distraire. Il éprouvait un grand plaisir au bal ; il dansait bien, et ce talent lui valait la faveur des jeunes filles. Un soir, dans une de ces sauteries printanières, comme on en voit tant à Vienne lorsque la saison officielle et les bals sont terminés, Bronia Starowska lui demanda à brûle-pourpoint.
— Est-ce vrai ce qu'on dit de vous et de Halka ?
Boleslas se sentit rougir.
— Que dit-on ?
— On dit que vous la fuyez.
— Moi ? La fuir ?
— Oui, voilà ce que l'on dit. Le

fait est que vous dansez rarement, très rarement avec elle. Vous sortez avec Loutek, mais sans elle. Elle est pourtant intelligente et tous les hommes la courtisent. Il fallait la voir, cet hiver, aux chasses des Harcheski ; ils ont donné des chasses au loup, dans leur propriété de Lithuanie, et il avait les Grodnitski, les deux Hodowitski, nous, quelques autres : Halka monte à cheval comme un joueur de polo !
Radetski sourit.
— Et c'est dans un milieu aussi élégant que vous me reprochez de ne pas essayer de me glisser, mademoiselle Starowska ? J'y ferais vraiment belle figure ! Vous oubliez que je suis employé de bureau...
Bronia haussa les épaules.
— Vous jouez à cela, dit-elle ; tout le monde sait que vous avez une fortune...
— On se trompe, dit-il fermement ; mais je ne puis vous conter tout cela : ce serait trop long. Je voulais seulement dire que ma place n'est pas... là. J'ai le plus profond respect pour Mlle Grodnitska, et je sais quelle danse à ravir, mais elle danse pour d'autres que pour moi.
— On la courtise trop, fit Bronia en riant. Elle s'en plaint.
— Elle s'en plaindrait davantage si on la courtisait trop peu, dit Thadée Starchy, survenant. Radetski, vous avez assez causé avec Bronia. A mon tour !
Selon la mode d'alors, la jeune fille le continua la danse avec ce nouveau

cavalier, laissant Radetski à ses réflexions. Presque au même moment, Halka vint à lui :
— Je vous cherchais, dit-elle.
Il s'étonna ; elle se mit à rire.
— Nous organisons pour samedi soir un koutig, un grand bal-surprise chez les Hodowitski, et je viens vous demander de venir avec nous.
— Un bal-surprise ? répéta Boleslas. Mais je n'ai jamais été présenté à la comtesse !
— Nous vous présenterons. Voilà, nous serons dans vingt-cinq voitures ; il y aura deux voitures qui partiront dès le matin et que nous rejoindrons en route. Chacun de nous devra apporter une lampe et un bidon de pétrole, ou un bougeoir avec un paquet de bougies. Ce sera très amusant ; nous dînerons à une étape, et nous arriverons entre neuf et dix heures.
— Mais, la comtesse... objecta Boleslas.
— Les Hodowitski ne savent rien, naturellement ; sans quoi ce ne serait pas un koutig ! Pensez, ils vivent dans ce château de Hodouf toute l'année ! Cela les distraira de nous voir arriver.
Radetski se laissait tenter.
— Si vous croyez, mademoiselle, que ce ne soit pas indiscret de ma part...
— Pas du tout ! Alors c'est convenu ? Samedi à six heures, nous partirons de Lazienki, et vous viendrez dans notre voiture. N'oubliez pas le bougeoir et le paquet de bougies.

Il s'inclina en claquant les talons, à la façon slave ; elle s'éloigna, onduleuse et hautaine, déjà suivie d'une troupe de courtisans.
— Au moins, cela me sert à quelque chose d'être un danseur sans prétentions, pensa Boleslas. Jamais elle n'aurait invité si elle avait craint de ma part une déclaration. Et pourtant, si, du jour au lendemain, le sort lui était hostile, comme il l'a été pour moi, combien de ces admirateurs passionnés resteraient sur les rangs pour demander sa main ? Et moi qui l'aime vraiment pour son caractère, son énergie, cette spontanéité que les autres femmes lui reprochent, moi qui tendrais les deux bras vers elle dans toutes les circonstances de la vie, je suis obligé de jouer l'indifférence, voire l'antipathie, alors qu'elle occupe toutes mes pensées... Allons, inoffensif et peu compromettant jeune homme, réjouis-toi de jouer si bien ce rôle ingrat, puisqu'il te vaut une invitation qui te permettra de vivre dans son sillage presque tout un jour ! »

XXXII

Quel joyeux départ que celui de cette partie nocturne ! Presque toutes les voitures étaient à deux chevaux, et découvertes ; les automobiles étaient rares, vu l'état des routes détrempées par le dégel, où la vitesse était impossible. Certaines limousines, dont le moteur est placé bas, auraient été hors d'usage à la première mare, car souvent les chevaux y en-

fonçaient jusqu'aux jarrets ; d'autres fois, ils franchissaient l'obstacle grâce à leurs traits particulièrement longs, non sans imprimer une violente secousse à la voiture.
Malgré ces menus incidents, la route se poursuivait dans le jour tombant, avec des rires, des appels d'une véhicule à l'autre. Selon la mode polonaise — à cause sans doute des mauvais chemins — les roues étaient hautes et les sièges aigus. De forme analogue à celle des victorias françaises, les voitures étaient très étroites ; à peine deux personnes minces pouvaient-elles tenir dans le fond ; la troisième devait se caser sur la banquette, la quatrième à côté du cocher. Hommes et femmes, en toilette de soirée, étaient si complètement emmitouffés de fourrures qu'à peine on arrivait à se reconnaître ; de là des méprises qui faisaient fuser les rires...
Dans une des voitures des Grodnitski, avaient pris place Mme Grodnitska, avec sa sœur et ses deux beaux-frères. Dans l'autre, le banquier avec sa fille, Ela Starchy et Boleslas Radetski ; celui-ci trônait sur le siège et on le prenait pour Loutek, ce qui amusait fort les jeunes filles. A la nuit, la caravane s'arrêta dans une auberge pour dîner et laisser souffler les chevaux. Prévenu depuis plusieurs jours, l'aubergiste avait eu le temps de préparer un bartsch succulent à la crème aigre, des poissons fumés, du jambon et de la choucroute. On but du thé avec du citron ; les jeunes gens servaient.
(A suivre)